

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAGE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 37

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°173

OBJET : VALIDATION DE LA CHARTE DE QUALITE SUR LES RESEAUX D' ASSAINISSEMENT ET DE LA CHARTE DE QUALITE SUR LES RESEAUX D' EAU POTABLE

Monsieur René VALORGE, Président, informe l'ensemble du conseil communautaire que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne finance les études et travaux des réseaux d'assainissement collectifs des collectivités, ainsi que les études liées au service d'eau potable. A ce titre, elle invite les collectivités qui souhaitent obtenir des financements à s'engager à respecter la charte qualité des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eau potable ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement). Les 2 chartes ont été transmises à chacun des conseillers communautaires. Ces chartes visent à l'amélioration des méthodes de travail à adopter par les acteurs de l'eau et de l'assainissement et poursuit un objectif de réseaux fiables et pérennes. Elles accompagnent les textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur. A l'usage de tous, ces documents reprennent les bonnes pratiques en matière de qualité des réseaux afin d'optimiser les investissements des collectivités.

L'approbation de ces chartes engage la communauté de communes à respecter les points suivants :

- réaliser des études préalables complètes et à les prendre en compte
- examiner et proposer toutes les techniques existantes
- choisir les intervenants selon le code de la commande publique pour les projets qui y sont soumis
- exécuter chacune des prestations selon une démarche qualité

- contrôler et valider la qualité des ouvrages réalisés

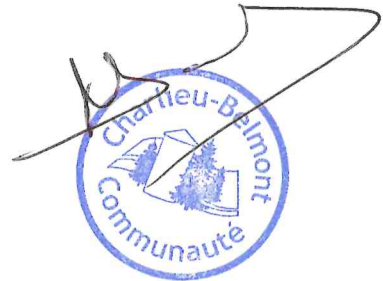
L'approbation de ces chartes est un préalable obligatoire à l'attribution de fonds par l'Agence de l'Eau.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve les chartes ASTEE en vigueur et annexées à la présente délibération,
- valide leur application dans les travaux de réseaux entrepris par Charlieu Belmont Communauté,
- approuve la signature de chacune des chartes par M. le Président,
- mandate M. le Président pour prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025